

Dialogue social

Un plaidoyer réclame "un plan d'ensemble" pour la profession infirmière

Publié le 27/07/23 - 16h19

Dans un plaidoyer, l'Andep, la Fnesi, l'Anfipa et le laboratoire Lisa réclament un plan d'ensemble pour la refonte de la profession infirmière. Formation, carrière, effectif, rémunération, conditions de travail... aucun sujet ne doit être occulté.

C'est un plaidoyer pour un "*plan d'ensemble*". Dans une tribune transmise le 26 juillet, le Laboratoire d'idées santé autonomie (Lisa), l'Association nationale des directeurs d'école paramédicale (Andep), la Fédération nationale des étudiants en sciences infirmières (Fnesi) et l'Association nationale française des infirmiers en pratique avancée (Anfipa) remémorent le rôle de la profession infirmière "*au cœur de l'accès aux soins*". Dans le contexte de refonte de la profession, les quatre structures rappellent que "*la profession infirmière doit être pleinement mobilisée pour concourir à traiter les problèmes de notre système de santé*". Elle a pour cela tous les atouts : "*plébiscitée par la population, présente sur le territoire de façon relativement équilibrée, disponible pour porter les innovations et pour assumer de nouvelles missions, avec la flexibilité que permet une formation assez courte*", décrivent les signataires. Dès lors, interpellent-ils, "*on n'a pas le droit de ne pas en tirer pleinement parti. On n'a guère le choix en vérité*".

Pour cela — "*au-delà de considérations réglementaires un peu complexes*" —, il est à leur sens "*essentiel*" de clarifier les réponses des pouvoirs publics sur différents sujets, "*pour que se forme enfin un consensus et pour aligner les positions des acteurs*". Et les signataires de lister :

- la rémunération : une question que le Ségur de la Santé n'a pas réussi à régler, estiment-ils. Ils souhaitent en conséquence l'ouverture d'un nouveau cycle de négociation, articulé avec la question des carrières et des conditions de travail ;
- les effectifs et les carrières : après la hausse des effectifs en formation impulsée dans le cadre de la crise Covid-19, ce mouvement "*a besoin d'être éclairé en continu par une analyse plus précise et plus prospective des besoins, comme vient de l'entreprendre l'Observatoire national de la démographie des professions de santé*". L'augmentation du nombre d'infirmiers doit aussi s'accompagner "*d'un plan massif de développement de la promotion professionnelle*" ;
- la place des infirmiers dans la ligne de soins primaires, qui doit être reconnue et valorisée ;
- les conditions de travail, sujet qui doit être pris "*à bras-le-corps*". "*Cela concerne le travail de nuit, les contraintes physiques, la violence qui s'adresse parfois aux soignants, les risques psychosociaux, les problèmes de logement et de transport...*". Les signataires demandent un plan d'ensemble en la matière, qui tienne compte des profils des soignants d'aujourd'hui ;
- la consolidation de la formation, avec une question : "*Où situe-t-on la profession infirmière dans la hiérarchie des professions ?*" Une interrogation en lien avec les discussions sur la poursuite de l'ancrage de la formation à l'université (lire notre [article](#)). "*Les employeurs doivent comprendre que l'alignement de cette formation sur les standards de l'Enseignement supérieur fait partie de l'attractivité de la profession, ce qui n'enlève rien au caractère professionnalisant de la formation et à la nécessité, on l'a dit, de favoriser la promotion professionnelle*", résumant les signataires.

Ces derniers comptent sur le nouveau ministre de la Santé et de la Prévention, Aurélien Rousseau, "*pour préciser et concrétiser rapidement les orientations des pouvoirs publics sur tous ces points, qui font système*".

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>